

N° 293 /PR/MSP

() E C R E T
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

-+--+--

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey;
 VU la Loi 59-16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;
 VU le Décret n°111/PR/CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des membres du Gouvernement;
 VU les nécessités de service;
 SUR la proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires sociales;
 Le Conseil des Ministres entendu;

() E C R E T E :

ARTICLE 1er.-- M. le Docteur MANSUY Abel, Médecin-Chef du Service de Phthisiologie (S.N.G.E.) à Porto-Novo, est nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles, Médecin-Chef par intérim du Service National des Grandes Endémies en remplacement du Médecin Lieutenant Colonel des T.O.M. JONCOUR Georges rapatrié pour fin de séjour.

ARTICLE 2.-- Le présent décret qui aura effet pour compter du 5 Septembre 1961, date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par le Président
de la République
Le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires
Sociales,

P. le Président de la République
absent,
Le Vice Président de la République,

S. M. Apithy
S. M. APITHY

R. Deroix
R. DEROUX

AMPLIATIONS :

Original	1	Intéressés	2	
J.O.R.D.	1	Dossiers	2	
P.R.	2	CF	1	Archives 10
MEPT	1	EP	7	PCM 15
MSP	1	Trésor	1	
2° Bureau Adm. ..	1	CD	1	
Dossier	1	Information	1	